

Rapport de l'élection Au poste de Président de l'APCPNHQ

Le comité d'élection s'est consulté pour la sixième fois le **12 mai 2016**, à 12h45, en conférence téléphonique.

Étaient présents : **Jacques Tremblay, superviseur des élections et directeur général**
Isabelle Bernard, secrétaire administrative
Guy Fallu, Chef Maintenance Transport, président des élections
Claude Chamberland, Chef Centre De Compétences Technologie I, secrétaire des élections
Gilles Chandonnet, président de l'APCPNHQ

Jeudi 12 mai 2016

Téléconférence – fin des élections

Jacques Tremblay informe les participants que cette conférence téléphonique est tenue afin de fermer les élections au poste de président de l'APCPNHQ, pour le mandat 2017-2019.

Le rapport de conformité du Regroupement Loisir Sport Québec a été transmis avant la téléconférence aux membres du comité d'élection.

Le comité a signé tous les rapports d'élection suite aux récentes conférences téléphoniques. L'Association déposera d'ici quelques jours un rapport final de clôture d'élection sur le site web.

Le président des élections, Guy Fallu, aimerait faire des recommandations :

- Dans un premier temps : La période de mise en candidature s'est très bien déroulée. C'est après, lors de la période de vote ainsi qu'après, lors du dévoilement du candidat élu, que le comité d'élection s'est senti sous-utilisé. Il aimerait que pour la prochaine élection les pouvoirs du comité soient mieux définis. Il propose de créer un comité de travail pour se pencher sur ce sujet.
- Dans un deuxième temps : Il considère que le comité d'élection n'a pas de pouvoir de décision quant aux allégations de l'un des candidats, Richard Vincent et que la plateforme idéale pour qu'il présente ses allégations est donc le conseil d'administration de

l'APCPNHQ. Il se réfère donc à celui-ci, à qui revient la tâche de prendre connaissance et de se pencher sur les allégations de M. Vincent ainsi que de prendre position à ce sujet.

Puisqu'un conseil d'administration de l'APCPNHQ est prévu le 27 mai prochain, Jacques Tremblay annonce que le tout sera amené aux administrateurs lors de cette réunion. Il confirme que c'est le conseil d'administration qui sera chargé d'entendre et de décider des suites à donner aux allégations de M. Vincent.

Une copie du procès-verbal sera transmise au comité d'élection pour les informer de la décision du conseil d'administration.

Jacques Tremblay acquiesce à la formation du comité de travail sur les processus d'élection. Ce comité sera composé de Guy Fallu, Claude Chamberland et lui-même. Une première rencontre devrait avoir lieu en septembre prochain.

Cette conférence téléphonique met donc fin aux élections au poste de président de l'APCPNHQ, mandat 2017-2019 et le comité d'élection confirme que, selon eux, tout s'est déroulé en conformité avec les directives et processus de l'APCPNHQ.

La conférence téléphonique se termine à 12h55.

Et nous avons signé, ce douzième jour du mois de mai 2016.



Guy Fallu
Président



Claude Chamberland
Secrétaire

Supervisé par :



Jacques Tremblay
Directeur général
Superviseur des élections président 2016